

# Moyens mis à disposition par les collectivités

SCANI a pour habitude, depuis les débuts du projets, de ne pas mobiliser d'argent public. Toute fois, certaines collectivité souhaitent s'impliquer, en tant que membre. Outre la possibilité qui leur est offerte de participer au capital sous forme d'investissement, certains d'entre elles mettent également des moyens à disposition de la coopérative pour l'aider dans ses opérations d'aménagement numérique.

SCANI finance systématiquement le matériel (antennes, routeurs, câblage, ...) et son installation.

## Ville de Seignelay

- Un corps de lampadaire pour un relais sur les hauts de Seignelay
- Mise à disposition ponctuelle d'agents communaux pour les travaux concernant la commune

## Ville de Saint-Florentin

- Un shelter, un poteau et une terrasse de réservoir pour un relais sur les hauts de Saint-Florentin
- Les tranchée entre le shelter, le réservoir et le poteau

## Ville de Precy sur Vrin

- Un poteau bois pour le relais des hameaux

## Ville de Pont sur Yonne

- Un corps de lampadaire pour un relais proche du NRA
- La moitié des frais de mise en service du relais (630 €)
- Un ancrage en façade des services techniques pour un relais

## Ville de Migennes

- Mise à disposition de moyens de levage pour les travaux concernant la commune

## Communauté de commune du Jovinien et ville de Joigny

- Mise à disposition de moyens de levage et ponctuellement d'agents communaux pour les travaux concernant les communes de la CCJ
- Investissement au capital pour la mise en service du wifi public dans Joigny

## Ville d'Avallon

- Financement de la mise en service et du récurrent de la porte de collecte installée dans les locaux du fablab de la ville
- 

Révision #2

Créé 8 juillet 2018 18:18:05 par Bruno Spiquel

Mis à jour 14 décembre 2021 15:32:18 par Bruno Spiquel